

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE SIX JUILLET (06/07/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 8

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), **Adjoint**,
Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Nicole LAFFINEUR), M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), Mme Marie CAVALIE (représentée par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11 – 06 juillet 2023

11. OPAH-RU (période : 2019/2024) Attribution de subventions communales à des propriétaires occupants

Rapporteur : Monsieur THIERS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires,

Vu le contrat de ville Moissac signé le 10 juillet 2015,

Vu la délibération du 30 juin 2016 approuvant la signature du protocole de préfiguration,

Vu la délibération du 18 décembre 2018 autorisant Monsieur le Maire :

- À signer la convention OPAH-RU et tous les actes nécessaires pour sa mise en œuvre,
- À effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de tous autres organismes susceptibles de financer cette opération,

Vu la délibération du 5 mars 2019 autorisant Monsieur le Maire à signer le lancement du marché - suivi animation OPAH-RU par un opérateur extérieur,

Vu la délibération du 26 septembre 2019 autorisant Monsieur le Maire ou son représentant à valider le cahier des charges des actions d'accompagnement de la ville,

Vu la délibération du 13 avril 2023 concernant la mise en place d'une opération façade sur la Commune de MOISSAC,

Vu les demandes de subventions des propriétaires occupants suivants :

Date demande subvention	Nom Propriétaire Occupant	Adresse MOISSAC	Type de travaux OPAH-RU
01/06/2023	RODA Huguette	35, Bd Camille DELTHIL	Dossier Autonomie
13/06/2023	RICARD Michel	5, rue de la Roseraie	Dossier Autonomie
13/04/2023	BASSARD Geneviève	7, rue Daubasse	Economie énergie
30/05/2023	TEBBANE Ahmed	15, rue du 8 mai 1945	Economie énergie
02/06/2023	REDON Monique	73, Rue Gambetta	Dossier façade

Vu l'avis favorable de la commission municipale d'urbanisme du 12 juin 2023,

Considérant que les propriétaires occupants : Mme RODA Huguette, M. RICARD Michel, Mme BASSARD Geneviève, M. TEBBANE Ahmed, Mme REDON Monique, remplissent les conditions pour bénéficier des aides attribuées par la ville de MOISSAC dans le cadre du dispositif de l'OPAH-RU,

Considérant que pour ces dossiers le montant des aides communales allouées par la ville sont les suivantes :

Nom Propriétaire Occupant	Adresse MOISSAC	Q.P.V.	Type de travaux OPAH-RU	Montant subvention MOISSAC
RODA Huguette	35, Bd Camille DELTHIL	Centre ancien	Autonomie	1 307 €
RICARD Michel	5, rue de la Roseraie	Intermédiaire	Autonomie	666 €
BASSARD Geneviève	7, rue Daubasse	Intermédiaire	Economie Energie	1 000 €
TEBBANE Ahmed	15, rue du 8 mai 1945	Intermédiaire	Economie Energie	2 000 €
REDON Monique	73, Rue Gambetta	Centre ancien	Dossier façade	878 €

(*) Q.P.V. = Quartier Prioritaire de la ville

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE, conformément à la convention OPAH-RU, de verser aux propriétaires occupants suivants :

- Mme RODA Huguette, une subvention de 1 307 €
- M. RICARD Michel, une subvention de 666 €
- Mme BASSARD Geneviève, une subvention de 1 000 €
- M. TEBBANE Ahmed, une subvention de 2 000 €
- Mme REDON Monique, une subvention de 878 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023,

DIT que ces subventions ne seront versées qu'après réception de la fiche de calcul au paiement, présentée par l'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH-RU sous réserve du respect des prescriptions,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte inhérent à ces dossiers.

Pour copie conforme

Moissac, le 11 juillet 2023

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND